



# TITRES PAR SERIES DU PUY-DE-DÔME

## Dimanche 20 novembre 2022 à partir de 10 h

### Au complexe sportif

### 29 route de Marsat

### 63530 VOLVIC

Les titres de champion du Puy-de-Dôme par séries seront décernés dans les tableaux suivants :

- 3<sup>ème</sup> série Messieurs
- 4<sup>ème</sup> série Messieurs
- 5<sup>ème</sup> série Messieurs
- 4<sup>ème</sup> série Dames
- 5<sup>ème</sup> série Dames

#### **Tableau 3<sup>ème</sup> Série Messieurs :**

Ouvert à tous les joueurs classés de 9 à 16 inclus (inférieur à 1700 points et supérieur ou égal à 900 points).

De plus, dans ce tableau, un certain nombre de joueurs (vainqueur, finaliste, ½ finalistes, ¼ finalistes et plus si nécessaire) entreront dans le tableau Toutes Catégories Messieurs du championnat du Puy-de-Dôme qui se disputera **le samedi 7 janvier 2023**.

Le nombre de joueurs retenus sera connu avant le début de ce tableau 3<sup>ème</sup> série et les joueurs qualifiés pour la journée des titres seront prévenus sur place.

#### **Tableau 4<sup>ème</sup> Série Messieurs :**

Ouvert à tous les joueurs classés de 5 à 12 (inférieur à 1300 points)

#### **Tableau 4<sup>ème</sup> Série Dames :**

Ouvert à toutes les joueuses classées de 6 à 9 (inférieur à 1000 points et supérieur ou égal à 600 points)

#### **Tableau 5<sup>ème</sup> Série Messieurs :**

Ouvert à tous les joueurs classés de 5 à 8 (inférieur à 900 points)

#### **Tableau 5<sup>ème</sup> Série Dames :**

Ouvert à toutes les joueuses classées de 5 à 6 (inférieur à 700 points)

Pour les tableaux 4<sup>ème</sup> Série, 5<sup>ème</sup> Série Messieurs et Dames, le premier tour se fera par poules de 3 (élimination directe ensuite). La formule sera définie en fonction du nombre d'inscrits.

Pour le tableau 3<sup>ème</sup> Série, le premier tour se fera par poules de 3 ou de 4 et ensuite classement intégral pour les meilleurs en fonction du nombre d'inscrits dans le tableau Toutes Catégories Messieurs du 7 janvier 2023.

Le placement dans les tableaux sera en fonction du nombre de points licence figurant sur la licence de la 1<sup>ère</sup> phase.